

A PROPOS

DE LA

Catastrophe du Bazar de la Charité

Il est difficile aujourd'hui de parler d'autre chose que de l'effroyable catastrophe de la rue Jean-Goujon. Bien que des juifs se soient trouvés parmi les victimes et que des juifs aient contribué à réparer, dans les conséquences du désastre, celles que la mort n'avait pas rendues irréparables, on ne peut pas dire que ce soit là un événement juif, car le milieu où il s'est produit n'est pas le nôtre, et les œuvres charitables qui en ont été l'occasion n'étaient pas destinées à secourir nos coreligionnaires. Mais aucun de nous n'aurait voulu, en présence d'un pareil sinistre, se souvenir de distinctions de caste que le malheur lui-même semble avoir effacées. Les israélites français se sont donc associés à la douleur de leurs concitoyens et ont pris leur part d'un deuil qui était devenu le deuil de la patrie française. Un grand nombre d'entre eux ne se sont pas contentés de vaines démonstrations; ils ont voulu montrer par des actes comment ils entendent et pratiquent les devoirs de la solidarité sociale.

Mais s'il faut se féliciter d'avoir vu les juifs de France observer, dans ces lamentables conjonctures, une attitude susceptible de dissiper bien des préventions, il ne faudrait pourtant pas que le désir de manifester l'esprit de généreuse tolérance qui les anime les amenât à dépasser le but en cessant d'être eux-mêmes, en faisant abnégation de toutes leurs idées et de toutes leurs traditions et surtout en contractant des obligations que rien ne saurait équitablement leur imposer. Au milieu de l'explosion de tristesse à laquelle nous venons d'assister, il s'est mêlé à beaucoup d'accents sincèrement émus bien des doléances hypocrites;

il serait fâcheux que, pour échapper à l'accusation d'indifférence, nous fussions tenus à nous laisser émouvoir sans discernement par les unes comme par les autres. Parmi les œuvres charitables auxquelles le Bazar de la rue Jean-Goujon devait procurer des ressources, il en est assurément qui méritaient l'intérêt de tous les gens de cœur, sans distinction de croyances ; mais il en est aussi dont le principe même répugne à toute conscience juive, et il en est d'autres qui ne sont que des instruments de combat contre le gouvernement de la République. Eh bien ! l'israélite et le républicain doivent-ils prêter leur concours à celles-ci comme à celles-là, sous peine de passer pour d'étroits sectaires ? Nous ne le pensons pas pour notre part, et nous croyons, au contraire, qu'une telle condescendance serait à la fois une duperie et une trahison. Nous estimons aussi que, quelle que soit notre commisération pour les victimes de l'incendie du Bazar, rien ne saurait nous obliger à accepter comme l'expression de la vérité pure toutes les glorifications dithyrambiques qu'on s'est plu à leur prodiguer. On a dit qu'elles étaient tombées sur le champ de bataille de la charité ; on les a proclamées des héros et des martyrs. Bien que ce ne soit pas toujours la piété envers les morts qui ait inspiré ces qualifications excessives, il conviendrait peut-être de ne pas les relever, si elles n'avaient pas le grave inconvénient de pervertir l'idéal moral des masses et de fausser chez elles la notion du dévouement et du sacrifice. Comme le mal, en effet, le bien a ses degrés, qu'on ne peut pas toujours impunément confondre. Ne craignons pas de dire bien haut que le champ de bataille de la charité n'est pas dans les réunions mondaines, que l'héroïsme ne saurait naître de l'inconscience du danger et que le martyr suppose essentiellement l'immolation volontaire de soi-même à un devoir supérieur. S'il y a eu des héros à l'incendie de la rue Jean-Goujon, ce sont les humbles travailleurs qui ont sciemment exposé leur vie pour arracher à la mort des existences humaines.

Loin de nous la pensée de contester l'utilité de ces fêtes mondaines qu'on appelle des ventes de charité. Nous

demandons seulement à ne pas mêler dans une même admiration et dans une même gratitude la charité qui est un prétexte à divertissements et celle qui se fonde sur un renoncement véritable. Ce que nous tenons surtout à faire ressortir, c'est que cette façon de faire le bien qui consiste à exploiter au profit des malheureux la frivolité et la vanité des hommes n'est pas d'origine juive et est contraire à l'esprit juif. La charité juive, la צדקה, n'est, comme son nom l'indique, qu'une des formes de la justice, elle est la justice elle-même dans ce qu'elle a de plus élevé, car elle doit tendre surtout à atténuer les inégalités du sort et à réparer les iniquités de l'aveugle fortune. Elle est naturellement austère, parce qu'elle suppose avant tout un effort personnel.

Est-il besoin de dire que la charité juive n'est pas celle qui s'exerce en faveur des seuls juifs ? Elle a au contraire ce caractère de n'être subordonnée à aucune considération confessionnelle et de ne faire aucune distinction entre les misères humaines. Nous vénérons la mémoire de Mme Heine-Furtado, non pas parce que sa sollicitude s'est manifestée en faveur de ses coreligionnaires, mais au contraire parce que les œuvres qu'elle a laissées intéressent toute l'humanité souffrante. Nous la vénérons surtout, cette mémoire, parce qu'elle symbolise précisément la générosité rendue plus féconde par le discernement. De même, nous saluons respectueusement l'acte de la noble femme, heureusement encore vivante, qui, en dotant magnifiquement l'Institut Pasteur, l'a mis à même de lutter contre des fléaux dont aucune fraction de l'espèce humaine n'est préservée. Mais si nous nous inclinons devant ces témoignages d'une munificence éclairée qui sont en même temps les preuves d'une grande largeur d'esprit, si nous les considérons même comme de nature à honorer le nom d'Israël, nous avouons que nous ne sommes touchés en aucune façon par les libéralités qu'un assez grand nombre d'israélites parisiens ont cru devoir prodiguer indistinctement à toutes les œuvres patronnées par le Bazar de la rue Jean-Goujon. Nous craignons qu'il faille moins les attribuer aux élans spontanés de l'âme compatissante qu'aux suggestions

d'un genre de snobisme particulier à une certaine catégorie de nos coreligionnaires.

Il nous semble difficile, en effet, d'admettre qu'il y ait des juifs, si indifférents qu'on puisse les supposer à l'égard du judaïsme, qui s'intéressent sérieusement au noviciat des Dominicains ou aux cercles catholiques d'ouvriers, ou à l'œuvre de Sainte-Clotilde, ou à l'œuvre de Sainte-Rosalie, ou aux Ecoles libres de la paroisse de Saint-Louis-en-l'Isle, ou enfin à l'œuvre de Saint-Michel pour la propagation des bons livres (parmi lesquels bons livres il faut sans doute ranger la « France juive » de M. Drumont). Car toutes les institutions que nous venons de citer étaient affiliées au Bazar de la Charité et vont profiter de l'abondante manne tombée des mains d'enfants d'Israël. Mais si ce n'est pas la sympathie qui a inspiré ces prodigalités étranges, dites-nous de grâce quel est le sentiment qui a pu les provoquer ? Si elles étaient dues par hasard à un calcul, il faudrait convenir que ce calcul aurait été bien maladroit. Ecoutez ce que dit M. de Cassagnac :

Grâce aux Juifs, on a fait grand, il faut le reconnaître.

Plus de quatre cent mille francs en deux listes, c'est beau, je l'avoue.

Il est fâcheux seulement que, pour des œuvres exclusivement chrétiennes, ce soient les juifs qui aient fourni la moitié de la somme.

Il y a là des souscriptions formidables auprès desquelles les souscriptions catholiques font maigre figure.

.....
A côté de ces chiffres énormes, ceux des souscriptions catholiques, je le répète, et les plus considérables, ont l'air de vulgaires pourboires.

C'est très malin de la part des juifs d'avoir submergé les œuvres chrétiennes sous l'argent d'Israël.

Ils nous aplatissent et nous écrasent avec un morceau de Veau d'or.

Pourtant, j'ai idée que leur empressement et leur générosité de commande ont dépassé le but.

Ils abusent de leur richesse et sans discrétion.

Et le gros public, en voyant tant d'argent donné par eux, pensera surtout, et malgré lui, à tout celui qu'ils gardent.

Devons-nous nous indigner de ce violent et haineux langage ? Non ! nous préférons reconnaître en toute sincé-

rité qu'en dépit de ses exagérations il ne heurte ni la vérité ni le bon sens, et c'est pourquoi nous l'enregistrons, non sans satisfaction, comme un avertissement éminemment opportun et nécessaire.

Nous espérons que la leçon ne sera pas perdue pour nos coreligionnaires. Peut-être comprendront-ils que la générosité ne doit jamais dégénérer en défection et que certaines compromissions, loin de désarmer l'adversaire, fournissent un nouvel aliment à sa malveillance. Peut-être aussi reconnaîtront-ils que même la charité ne doit pas se pratiquer aveuglément et que si la participation des juifs aux œuvres d'assistance générale est honorable et méritoire, aucun devoir de solidarité ne les oblige à encourager des entreprises qui sont la négation même de toutes leurs croyances, de toutes leurs affections, de toutes leurs espérances. Et, en vérité, c'est une pitié de penser que, lorsque tant de juifs souffrent dans le monde de la misère ou de l'oppression, lorsque tant d'institutions juïves ne peuvent se développer faute de ressources, l'argent juif soit employé à soudoyer les noviciats de Saint-Dominique.